

PLF 2026 : “**Nous sommes extrêmement inquiets**” (Stéphane VALLI, Président de l’Union Nationale des Missions Locales)

L’UNML (Union nationale des missions locales) souhaite alerter sur le budget 2026, tel que prévu par le projet de loi de finances présenté la semaine dernière. "Nous sommes inquiets et nous ne voudrions pas que la jeunesse soit sacrifiée", déclare Stéphane VALLI, le président, mercredi 22 octobre 2025. Il déplore la baisse des crédits en autorisations d’engagement pour le réseau mais aussi l’abaissement du nombre de CEJ (contrats d’engagement jeunes). Selon lui, la diminution des budgets pourrait engendrer la perte de 1 081 ETP en missions locales.

Adopté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025, le projet de loi de finances pour 2026 prévoit de réaliser des économies considérables sur le budget dédié au travail, à l’emploi et à la formation professionnelle ([lire sur AEF info](#)). Après les acteurs de l’IAE (insertion par l’activité économique) la semaine dernière ([lire sur AEF info](#)) et ceux de l’économie sociale et solidaire ([lire sur AEF info](#)), ce sont les missions locales qui font part de leurs inquiétudes.

“Augmentation du nombre de jeunes”

“Le PLF 2026 prévoit une réduction de nos moyens comme jamais”, affirme Stéphane Valli, président de l’UNML (Union nationale des missions locales), mercredi 22 octobre 2025. Les missions locales bénéficient d’un financement de l’État de 520,8 M€ en autorisations d’engagement et 535,4 M€ en crédits de paiement dans le PLF 2026. Au titre de la loi de finances initiale pour 2025, les missions locales devaient recevoir cette année 598 M€ en autorisations d’engagement et 492 M€ en crédits de paiement.

Les autorisations d’engagement sont ainsi en baisse de 77,2 millions d’euros. “La proposition du PLF 2026 représente une diminution de 13 % alors même que nous observons une augmentation du nombre de jeunes accueillis”, commente Stéphane VALLI. Il indique que les nouvelles procédures d’inscription et d’orientation, prévues par la loi “Plein-emploi”, ont conduit à une hausse du nombre de jeunes orientés par France Travail. En outre, depuis le 1er septembre 2025, le nombre des premiers accueils en mission locale a crû de 8 %, “sans explication structurelle”, et de 10 % concernant les mineurs.

Les crédits de paiement sont, eux, en augmentation de 43,45 M€. “Ces crédits de paiement correspondent à ce qui n’avait pas été versé pour une partie de l’année 2025”, nuance Pierre Martin, vice-président de l’UNML.

L’UNML craint la perte de 1 000 ETP

Au total, l’UNML demande le maintien des financements du réseau des missions locales pour 2026 à hauteur des crédits prévus par la loi de finances initiale pour 2025. Ceux-ci étaient déjà en baisse par rapport à 2024. Le gouvernement de l’époque avait mis en avant la forte hausse intervenue auparavant.

“La diminution présentée pour 2026 est considérable, insupportable. Cela peut mettre en difficulté un certain nombre de nos structures, déjà fragilisées”, assure Stéphane VALLI. D’après l’UNML, 20 %

des missions locales sont “en grande difficulté financière”. Le réseau sollicite donc la mise en place d’un fonds d’urgence pour ces structures.

Selon les données présentées, les missions locales auraient diminué leurs ETP de 422 unités en 2025 (-2,9 %). Le PLF 2026, s’il est voté en l’état, engendrerait une diminution de “1 081 ETP en 2026” sur un total de 14 000 environ. “Cela réduira les capacités d’accompagnement qualitatif”, estime le président. Il pointe également l’effort demandé par l’État aux collectivités territoriales : “À la baisse des crédits d’État, nous risquons de voir s’ajouter la baisse du financement des collectivités.”

Baisse du nombre de CEJ

Au-delà du budget dédié aux missions locales, l’UNML s’alarme des baisses de crédits qui concernent plus directement les jeunes. Le PLF 2026 prévoit ainsi une réduction du nombre de jeunes entrés en CEJ (Contrat d’engagement jeunes). En 2025, les missions locales se sont engagées pour l’accompagnement de 200 000 jeunes bénéficiaires en CEJ et France Travail pour l’accompagnement de 85 000 jeunes. En 2026, les crédits prévus en PLF portent sur le financement de 188 840 nouveaux jeunes accompagnés par les missions locales et sur 80 000 jeunes par France Travail, soit un financement total de 268 840 entrées dans le dispositif.

Depuis 2024, le nombre de CEJ constitue un plafond, ce qui n’était pas le cas lors du lancement du dispositif où il était présenté comme un droit ouvert. En 2023, les missions locales ont ainsi accompagné 210 000 jeunes entrés dans le dispositif. “En comptant les jeunes accompagnés par France Travail, ce sont 16 000 CEJ en moins pour les jeunes. Ce sont des allocations en moins pour eux”, commente Stéphane VALLI.

“Nous avons besoin de l’enveloppe PACEA”

Le CEJ ne concerne pas tous les jeunes accompagnés en missions locales. Ceux n’ayant pas besoin d’un accompagnement aussi intensif signent un PACEA. Comme le CEJ, le PACEA est devenu l’une des modalités du contrat d’engagement prévu pour l’ensemble des demandeurs d’emploi. Les jeunes en PACEA peuvent, sous conditions, toucher une allocation ponctuelle.

Les crédits prévus au PLF 2026 au titre de cette allocation sont de 43,27 M€ en autorisations d’engagement et crédits de paiement, dont 42,81 M€ pour les jeunes accompagnés par les missions locales et 0,46 M€ pour les jeunes accompagnés par France Travail. D’après le gouvernement, ce montant “permet une stabilisation du budget par rapport aux prévisions d’utilisation de l’allocation en 2025”.

“Nous avons besoin de cette enveloppe. Si elle est sous-utilisée actuellement c’est parce que nous l’avons eu très tardivement”, réagit Stéphane VALLI. Il plaide donc pour un budget PACEA à hauteur de 53 M€.

“Mobilisation auprès des parlementaires”

Pour que “la jeunesse ne soit pas sacrifiée”, l’UNML prévoit une “mobilisation auprès des parlementaires”, notamment le jour du débat sur les crédits budgétaires liés aux politiques de l’emploi. Des actions sont à l’étude avec les conseillers, les partenaires et les jeunes, ajoute Stéphane VALLI, le président.

CONTRE LE SABORDAGE DU RÉSEAU ACCOMPAGNÉ PAR L'UNML !

L'Union Nationale des Missions Locales, aux ordres, tire la sonnette d'alarme aujourd'hui. Cette instance politique a bien accompagné toutes les décisions des gouvernements Macron :

- + La fin de la Garantie Jeune et son remplacement par le CEJ qui met fin à l'accompagnement des jeunes par un contrôle accru via l'instauration des 15h/20h d'activité,
- + La démarche de labellisation et La fin de l'accueil inconditionnel des jeunes,
- + La validation des 2 référentiels communs de France Travail « orientation » et « diagnostic » qui vont soumettre les jeunes aux algorithmes,
- + L'isolement des Missions Locales en ne constituant pas de réseau fort et unifié

Les coupes budgétaires des financeurs publics prévues pour l'année 2025-2026 menacent la qualité de l'aide apportée aux jeunes sans emploi.

Entre suppressions de postes et rationnement des dispositifs, ces structures clés de l'insertion sociale et professionnelle craignent de ne plus pouvoir jouer leur rôle de rempart contre la précarité.

AGISSONS POUR NOS SALAIRES, POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES, CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LA RIGUEUR !

